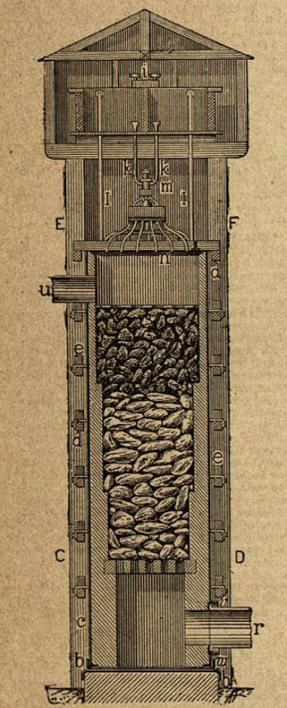


sommet. L'intérieur de la tour est rempli à la base de gros cailloux de silex; au-dessus, de fragments de coke. Au sommet de la tour sont disposés deux réservoirs contenant l'un, l'acide des chambres, l'autre, l'acide chargé de vapeurs nitreuses. Ces acides sont répandus sous forme de pluie par des distributeurs appropriés à la partie supérieure de la tour, pendant que l'acide sulfureux arrive très chaud des chambres de combustion par la base de la tour. L'acide chargé de vapeurs nitreuses, en se mélangeant avec l'acide plus étendu des chambres, devient susceptible d'être complètement dénitrifié par son contact avec l'acide sulfureux chaud, contact multiplié pour ainsi dire par la surface énorme des cailloux entre lesquels il est obligé de circuler. L'acide qui s'écoule par le bas est complètement dénitrifié, il est en outre concentré à 62° Baumé. Quant au gaz qui s'échappe par la partie supérieure, il est chargé de vapeur d'eau, de vapeurs nitreuses et suffisamment refroidi pour être introduit avantageusement dans la première chambre de plomb.

Le rôle de la tour de Glover est donc quintuple : 1° Elle sert à dénitrifier l'acide provenant de la tour de Gay-Lussac; 2° elle refroidit le gaz des fours; 3° elle utilise une partie de la chaleur de ces gaz pour la concentration de l'acide des chambres; 4° elle utilise le reste de la chaleur en forçant la vapeur d'eau qui se mêle au gaz; 5° enfin, elle est le meilleur récipient pour l'addition d'acide azotique. Le seul inconvénient qu'elle présente c'est que toutes les impuretés entraînées, soit à l'état de poussières, soit à l'état de vapeurs par l'acide sulfureux, sont introduites dans l'acide.

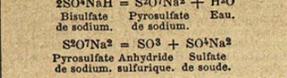


Tour de Glover.

M. Thys a réalisé quelques perfectionnements dans la manipulation. Il n'a d'ailleurs été apporté aucune modification capitale au reste des appareils; on tend seulement à augmenter la capacité des chambres (10 mètres de côté); on a aussi proposé de tronquer les angles trièdres pour rapprocher les chambres de la forme sphérique.

M. Maniez a fondé (1854) un procédé de purification de l'acide sulfureux sur une observation faite dès 1853, mais non utilisée jusqu'alors. Quand l'acide est concentré jusqu'à 62° Baumé, il n'attaque plus la fonte, même à l'ébullition; en outre, les impuretés, composées principalement d'arsenic et de fer, se déposent à l'état boueux pourvu que pendant l'ébullition ces corps soient portés au maximum d'oxydation, ce qu'on peut toujours faire par l'addition d'une petite quantité d'acide azotique. On introduit dans un vase en fonte de l'acide concentré à 66°. On chauffe,

puis on fait arriver de l'acide du Glover ou de l'acide des chambres préalablement concentré à 52°, on fait bouillir le vase d'abord pendant l'acide faible, puis de l'acide concentré sans traces d'arsenic. On peut se dispenser de distiller le tout, il suffit de décarter après repos l'acide qui reste dans le vase de fonte pour l'avoir complètement pur. On a aussi essayé avec succès, à la fabrique de Griesheim, la purification de l'acide par cristallisation. Il suffit de refroidir à 0° l'acide très concentré et d'y introduire des cristaux d'acide monohydraté pour obtenir une cristallisation abondante. Une seconde cristallisation donne un acide parfaitement pur. L'acide fumant dit de Nordhausen, et qui est un véritable mélange d'anhydride sulfurique SO₃ et d'acide monohydraté SO₂H₂ a pu être réillé industriellement depuis l'invention des matières colorantes du goudron de houille. On en obtient des quantités considérables par la calcination du bisulfate de sodium bien desséché.



Cette réaction, n'ayant lieu qu'à température élevée, endommage rapidement les appareils. M. Scheerer a indiqué une autre méthode, fondée sur la décomposition des sulfates en présence de l'oxyde de fer, décomposition facilitée par l'introduction d'un fondant. Ainsi, en chauffant un mélange de sulfates de calcium, on obtient un abondant dégagement d'anhydride sulfurique. La réaction peut se faire au creuset de platine.

SULFUVINIQUE adj. (sulf-uv-ni-ri-ke — du lat. sulfur, soufre, et rad. unique et trique). Chim. Se dit d'un acide solide ayant pour formule C₁₂H₂SO₃ qui se forme quand on fait agir une solution concentrée d'acide dibromosulfurique sur la sulfonitrobenzine, et est alors combiné avec l'acide bromhydrique, dont on le sépare à l'aide d'un alcali.

SULLIVAN (Arthur-Seymour), compositeur anglais, né à Londres le 13 mai 1842. Élève de l'Académie royale de musique, il s'est fait connaître comme compositeur et comme chef d'orchestre. Les compositions de M. Sullivan comprennent tous les genres. Au théâtre, il a donné : *the Contrabandist*, opérette (Londres, 1871); *le Sorcier*, *Pinaflore* (1877) (Opéra-Comique de Londres, 1878); il a fait entendre au grand festival de Worcester (1889) un oratorio, *le Prodigious son*, et un *Te Deum* au Crystal-Palace en 1870. On lui doit également plusieurs cantates, des symphonies, des ouvertures, *Mascardade*, morceau de chant et de danse; de la musique de scène pour diverses pièces, de la musique d'église. Chef d'orchestre de plusieurs sociétés, il a dirigé les concerts de Covent-Garden, de Crystal-Palace, de l'Aquarium, de la Société orchestrale des amateurs. En 1876 il a été nommé directeur de la grande École musicale de Kensington, fondée sous le patronage du duc d'Edimbourg. M. Sullivan est un des compositeurs les plus distingués de l'école anglaise contemporaine.

SULLY (James), écrivain anglais, né à Bridgewater (comté de Somerset) en 1842. Il a fait ses études dans deux collèges d'indépendants et à Gostinge. Depuis 1871 il collabora à divers revues périodiques d'outre-Manche. On lui doit des ouvrages remarquables : *Censures et Intimités* (1874); *le Pessimisme, histoire et critique* (1877), où il passe surtout en revue la littérature allemande; *les Illusions des sens et de l'esprit*, étude psychologique (1881). Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en français. Nous avons consacré un article aux *Illusions des sens et de l'esprit*. V. ILLUSIONS.

SUMMER (Charles), sculpteur anglais, né dans le comté de Somerset en 1838, mort à Neuilly, près de Paris, le 30 octobre 1876. Il commença tout jeune encore ses études à l'Académie royale de Londres, où il obtint plusieurs prix qui le classèrent parmi les élèves d'avenir. Vers 1849 il quitta l'Angleterre et suivit son père en Australie. Quelques-uns de ses biographes prétendent que, dans cette colonie, il fit une grande fortune par le commerce de la poudre d'or; d'autres, au contraire, assurent qu'il ne réussit pas. Quoi qu'il en soit, il reprit ses études à Paris, et peu de temps après il commença à se faire une réputation. Ce qui détermina son succès, ce fut un groupe colossal en plâtre destiné à perpétuer la mémoire de deux voyageurs australiens bien connus, *Bourke et Wills*. La culture des arts était inconnue dans ce pays nouveau. Summer y jouit des privilèges de la priorité et exécuta un grand nombre de bustes, portraits des principaux personnages de la colonie. Cependant, en 1866, il abandonna l'Australie et alla séjourner à Rome, où il passa presque tout le reste de son existence. Il allait regarder l'Angleterre, où il espérait rétablir sa santé gravement atteinte, lorsque la mort le surprit. Charles Summer est l'auteur d'un groupe de *Lynce et Hypermetre*, si remarqué à l'exposition de l'Académie royale de Londres en 1875. Son dernier ouvrage est *l'Ange gardien* (*Guardian Angel*).

SUMNER (Marie Filon, dame FOUCAUX, connue sous le pseudonyme de Mary), femme de lettres et romancière française, née à Paris en 1842. Elle est la fille de M. Filon, ancien inspecteur d'académie, et la sœur de l'ex-précepteur de la Sorbonne, de toutes les mesures de police prescrites dans un intérêt général, est complètement distincte de la police de sûreté, ou, par abréviation, de la Sûreté, qui est particulièrement chargée d'assurer la sécurité des citoyens et de rechercher les criminels. Tandis que celle-ci relève de la préfecture de police et est dirigée par un chef nommé par le préfet, l'autre est placée sous l'autorité directe et immédiate du ministre de l'Intérieur. La police de sûreté se fait, dans un grand nombre de circonstances, l'auxiliaire de la magistrature, qu'elle aide dans la recherche des criminels; la Sûreté générale, au contraire, a, par-dessus tout, un caractère administratif.

La Sûreté générale forme, au ministère de l'Intérieur, une direction qui porte le titre de directeur de la Sûreté générale. Cette direction comprend 4 bureaux : Le 1^{er} bureau a dans ses attributions le personnel. Le 2^e bureau s'occupe des rapports avec l'administration judiciaire, en vue de l'exécution de la loi du 27 mai 1888, relative aux récidivités. C'est de ce bureau que ressortissent les interdictions de séjour; c'est lui qui traite les questions concernant les déserteurs français, la police des étrangers, etc. Le 3^e bureau relève la police administrative et la librairie. Dans la police administrative, il faut comprendre : le bureau de placement, les questions de mendicité, le vagabondage, les jeux de hasard, les loteries, etc. La police de la librairie assure le dépôt de tous les imprimés, la propriété intellectuelle des auteurs, etc., veille à la suppression des trefaçons, etc. Dans les attributions du 4^e bureau il convient de placer : les relations internationales et toutes les questions qui concernent la police générale des associations, sociétés de tir et de gymnastique, cercles, casinos, grèves, coalitions, réunions publiques, etc. Indépendamment des quatre chefs de bureau et du personnel de commis de tous grades placés sous leurs ordres, la direction de la Sûreté générale compte deux contrôleurs généraux, particulièrement chargés de veiller sur les agents extérieurs autres que ceux des départements.

SUMNER-MAINE (Henry-James), juriste anglais. V. MAINE.

SUND (en danois) ou **SOUND** (en anglais) s. m. Détroit resserré, chenal, passe, entre un continent et une île, ou faisant communiquer deux mers. En Europe, on peut citer le *Sund* entre le Danemark et la Suède, et dans l'Amérique du Nord (États-Unis), le *Long Island Sound*. Ce mot se retrouve dans *Sonde* (archipel et mer de la), et a pour étymologie le sanscrit *Sindhu* (mer et Indus), qui rappelle les *Sindh*, nom moderne hindou de l'Indus.

SUO TEMPORE (En son temps). Locution latine : *il faut que chaque chose se fasse suo TEMPORE*.

SUPERBINE s. m. (su-per-bi-ne — rad. *superba*, nom spécifique d'une plante du genre *Superba*, etc., veillée de la grande culture). Les agents de la Sûreté générale dans les départements sont : 1° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et dans certaines communes importantes; 2° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les autres lieux de leur présence est rendue nécessaire, soit par le chiffre de la population, soit par la nature des industries dont elles sont le centre; 3° les commissaires spéciaux pour le maintien de l'ordre, attachés aux grandes gares frontières. Ces commissaires spéciaux ont une action absolument distincte de celle qu'exercent les commissaires de surveillance administrative, lesquels relèvent du ministère des Travaux publics, et ont plus particulièrement à surveiller et à assurer l'exécution des règlements concernant les transports sur les voies ferrées, les applications des tarifs, etc., dans l'intérêt des voyageurs et des commerçants. V. COMMISSAIRE, INTERIEUR, POLICE.

SUPER FLUMINA BABYLONIS, Premiers vers d'un des plus beaux psaumes de Hébreux, relatifs à la captivité de Babel. Ils ont été traduits en français par M. de La Harpe, nous avons versé des larmes au souvenir de Sion, etc.

SUPERPHOSPHATE s. m. (su-pér-fos-fa-te — du lat. *super*, au-dessus, et de *phosphate*). Technol. Phosphate acide de chaux, plus riche en phosphore que les phosphates naturels, et que l'on prépare industriellement comme engrais en traitant le phosphate tribasique par l'acide sulfurique. V. PHOSPHATE.

SUPPÉ (Franz DE), compositeur dalmate, né à Sebenico en 1850. Depuis 1876 il a composé un fait représenter plusieurs opéras : *Fatinitza*, trois actes (Vienne, 1876; Paris, 1879); *Boccaccio*, une de ses meilleures partitions, trois actes (Vienne, février 1879), *Censures et Intimités* (1874); et d'autres villes avec un grand succès; *le Diable sur terre* (Vienne, 1878); *Joseph Haydn* (Vienne, 1887). On lui doit aussi plusieurs compositions religieuses : un *Requiem*, des symphonies, des quatuors, des lieds devenus populaires : *O toi, mon Autriche*, et un *Tantum ergo*, qui est dans son genre un véritable chef-d'œuvre.

SUPPLÉMENTAIRE adj. — Géom. Se dit d'un côté lié à un autre, cône ayant même nombre, par la condition qu'à toute génératrice du premier correspond une génératrice du second qui lui est perpendiculaire.

SURCHARGE s. f. — Turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui se trouvent dans certaines conditions.

— Encycl. La surcharge a pour but d'égaliser les chances entre des chevaux qui sont de valeur inégale ou qui n'ont pas le même âge. Ainsi on impose une surcharge aux chevaux de 3 ans courant contre des chevaux de 4 ans, aux chevaux de 4 ans courant contre des chevaux de 3 ans, etc. On en impose aussi une, déterminée d'avance par le règlement, aux gagnants de certains prix et aux chevaux qui, après un certain nombre de victoires, luttent contre des chevaux n'ayant jamais gagné. Les juments et pouliches portent 1 kilogramme de moins que le poids indiqué pour les chevaux et poulains. Quand les chevaux ont gagné d'autres courses, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant. Les chevaux de 4 ans, qui ont gagné une course, ont une surcharge de 3 kilogrammes, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant. Les chevaux de 4 ans, qui ont gagné une course, ont une surcharge de 3 kilogrammes, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant.

SURETÉ, ETE, adj. — Fait au féminin SURETÉ, et non SURETÉ, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

SURETÉ s. f. — Encycl. Adm. Sûreté générale. La Sûreté générale, qui a pour mission de veiller à la sûreté de l'État et à la stricte exécution de toutes les mesures de police prescrites dans un intérêt général, est complètement distincte de la police de sûreté, ou, par abréviation, de la Sûreté, qui est particulièrement chargée d'assurer la sécurité des citoyens et de rechercher les criminels. Tandis que celle-ci relève de la préfecture de police et est dirigée par un chef nommé par le préfet, l'autre est placée sous l'autorité directe et immédiate du ministre de l'Intérieur. La police de sûreté se fait, dans un grand nombre de circonstances, l'auxiliaire de la magistrature, qu'elle aide dans la recherche des criminels; la Sûreté générale, au contraire, a, par-dessus tout, un caractère administratif.

La Sûreté générale forme, au ministère de l'Intérieur, une direction qui porte le titre de directeur de la Sûreté générale. Cette direction comprend 4 bureaux : Le 1^{er} bureau a dans ses attributions le personnel. Le 2^e bureau s'occupe des rapports avec l'administration judiciaire, en vue de l'exécution de la loi du 27 mai 1888, relative aux récidivités. C'est de ce bureau que ressortissent les interdictions de séjour; c'est lui qui traite les questions concernant les déserteurs français, la police des étrangers, etc. Le 3^e bureau relève la police administrative et la librairie. Dans la police administrative, il faut comprendre : le bureau de placement, les questions de mendicité, le vagabondage, les jeux de hasard, les loteries, etc. La police de la librairie assure le dépôt de tous les imprimés, la propriété intellectuelle des auteurs, etc., veille à la suppression des trefaçons, etc. Dans les attributions du 4^e bureau il convient de placer : les relations internationales et toutes les questions qui concernent la police générale des associations, sociétés de tir et de gymnastique, cercles, casinos, grèves, coalitions, réunions publiques, etc. Indépendamment des quatre chefs de bureau et du personnel de commis de tous grades placés sous leurs ordres, la direction de la Sûreté générale compte deux contrôleurs généraux, particulièrement chargés de veiller sur les agents extérieurs autres que ceux des départements.

SURM (en danois) ou **SOUND** (en anglais) s. m. Détroit resserré, chenal, passe, entre un continent et une île, ou faisant communiquer deux mers. En Europe, on peut citer le *Sund* entre le Danemark et la Suède, et dans l'Amérique du Nord (États-Unis), le *Long Island Sound*. Ce mot se retrouve dans *Sonde* (archipel et mer de la), et a pour étymologie le sanscrit *Sindhu* (mer et Indus), qui rappelle les *Sindh*, nom moderne hindou de l'Indus.

SUO TEMPORE (En son temps). Locution latine : *il faut que chaque chose se fasse suo TEMPORE*.

SUPERBINE s. m. (su-per-bi-ne — rad. *superba*, nom spécifique d'une plante du genre *Superba*, etc., veillée de la grande culture). Les agents de la Sûreté générale dans les départements sont : 1° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et dans certaines communes importantes; 2° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les autres lieux de leur présence est rendue nécessaire, soit par le chiffre de la population, soit par la nature des industries dont elles sont le centre; 3° les commissaires spéciaux pour le maintien de l'ordre, attachés aux grandes gares frontières. Ces commissaires spéciaux ont une action absolument distincte de celle qu'exercent les commissaires de surveillance administrative, lesquels relèvent du ministère des Travaux publics, et ont plus particulièrement à surveiller et à assurer l'exécution des règlements concernant les transports sur les voies ferrées, les applications des tarifs, etc., dans l'intérêt des voyageurs et des commerçants. V. COMMISSAIRE, INTERIEUR, POLICE.

SUPER FLUMINA BABYLONIS, Premiers vers d'un des plus beaux psaumes de Hébreux, relatifs à la captivité de Babel. Ils ont été traduits en français par M. de La Harpe, nous avons versé des larmes au souvenir de Sion, etc.

SUPERPHOSPHATE s. m. (su-pér-fos-fa-te — du lat. *super*, au-dessus, et de *phosphate*). Technol. Phosphate acide de chaux, plus riche en phosphore que les phosphates naturels, et que l'on prépare industriellement comme engrais en traitant le phosphate tribasique par l'acide sulfurique. V. PHOSPHATE.

SUPPÉ (Franz DE), compositeur dalmate, né à Sebenico en 1850. Depuis 1876 il a composé un fait représenter plusieurs opéras : *Fatinitza*, trois actes (Vienne, 1876; Paris, 1879); *Boccaccio*, une de ses meilleures partitions, trois actes (Vienne, février 1879), *Censures et Intimités* (1874); et d'autres villes avec un grand succès; *le Diable sur terre* (Vienne, 1878); *Joseph Haydn* (Vienne, 1887). On lui doit aussi plusieurs compositions religieuses : un *Requiem*, des symphonies, des quatuors, des lieds devenus populaires : *O toi, mon Autriche*, et un *Tantum ergo*, qui est dans son genre un véritable chef-d'œuvre.

SUPPLÉMENTAIRE adj. — Géom. Se dit d'un côté lié à un autre, cône ayant même nombre, par la condition qu'à toute génératrice du premier correspond une génératrice du second qui lui est perpendiculaire.

SURCHARGE s. f. — Turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui se trouvent dans certaines conditions.

— Encycl. La surcharge a pour but d'égaliser les chances entre des chevaux qui sont de valeur inégale ou qui n'ont pas le même âge. Ainsi on impose une surcharge aux chevaux de 3 ans courant contre des chevaux de 4 ans, aux chevaux de 4 ans courant contre des chevaux de 3 ans, etc. On en impose aussi une, déterminée d'avance par le règlement, aux gagnants de certains prix et aux chevaux qui, après un certain nombre de victoires, luttent contre des chevaux n'ayant jamais gagné. Les juments et pouliches portent 1 kilogramme de moins que le poids indiqué pour les chevaux et poulains. Quand les chevaux ont gagné d'autres courses, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant. Les chevaux de 4 ans, qui ont gagné une course, ont une surcharge de 3 kilogrammes, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant.

SURETÉ, ETE, adj. — Fait au féminin SURETÉ, et non SURETÉ, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

SURETÉ s. f. — Encycl. Adm. Sûreté générale. La Sûreté générale, qui a pour mission de veiller à la sûreté de l'État et à la stricte exécution de toutes les mesures de police prescrites dans un intérêt général, est complètement distincte de la police de sûreté, ou, par abréviation, de la Sûreté, qui est particulièrement chargée d'assurer la sécurité des citoyens et de rechercher les criminels. Tandis que celle-ci relève de la préfecture de police et est dirigée par un chef nommé par le préfet, l'autre est placée sous l'autorité directe et immédiate du ministre de l'Intérieur. La police de sûreté se fait, dans un grand nombre de circonstances, l'auxiliaire de la magistrature, qu'elle aide dans la recherche des criminels; la Sûreté générale, au contraire, a, par-dessus tout, un caractère administratif.

La Sûreté générale forme, au ministère de l'Intérieur, une direction qui porte le titre de directeur de la Sûreté générale. Cette direction comprend 4 bureaux : Le 1^{er} bureau a dans ses attributions le personnel. Le 2^e bureau s'occupe des rapports avec l'administration judiciaire, en vue de l'exécution de la loi du 27 mai 1888, relative aux récidivités. C'est de ce bureau que ressortissent les interdictions de séjour; c'est lui qui traite les questions concernant les déserteurs français, la police des étrangers, etc. Le 3^e bureau relève la police administrative et la librairie. Dans la police administrative, il faut comprendre : le bureau de placement, les questions de mendicité, le vagabondage, les jeux de hasard, les loteries, etc. La police de la librairie assure le dépôt de tous les imprimés, la propriété intellectuelle des auteurs, etc., veille à la suppression des trefaçons, etc. Dans les attributions du 4^e bureau il convient de placer : les relations internationales et toutes les questions qui concernent la police générale des associations, sociétés de tir et de gymnastique, cercles, casinos, grèves, coalitions, réunions publiques, etc. Indépendamment des quatre chefs de bureau et du personnel de commis de tous grades placés sous leurs ordres, la direction de la Sûreté générale compte deux contrôleurs généraux, particulièrement chargés de veiller sur les agents extérieurs autres que ceux des départements.

SURM (en danois) ou **SOUND** (en anglais) s. m. Détroit resserré, chenal, passe, entre un continent et une île, ou faisant communiquer deux mers. En Europe, on peut citer le *Sund* entre le Danemark et la Suède, et dans l'Amérique du Nord (États-Unis), le *Long Island Sound*. Ce mot se retrouve dans *Sonde* (archipel et mer de la), et a pour étymologie le sanscrit *Sindhu* (mer et Indus), qui rappelle les *Sindh*, nom moderne hindou de l'Indus.

SUO TEMPORE (En son temps). Locution latine : *il faut que chaque chose se fasse suo TEMPORE*.

SUPERBINE s. m. (su-per-bi-ne — rad. *superba*, nom spécifique d'une plante du genre *Superba*, etc., veillée de la grande culture). Les agents de la Sûreté générale dans les départements sont : 1° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et dans certaines communes importantes; 2° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les autres lieux de leur présence est rendue nécessaire, soit par le chiffre de la population, soit par la nature des industries dont elles sont le centre; 3° les commissaires spéciaux pour le maintien de l'ordre, attachés aux grandes gares frontières. Ces commissaires spéciaux ont une action absolument distincte de celle qu'exercent les commissaires de surveillance administrative, lesquels relèvent du ministère des Travaux publics, et ont plus particulièrement à surveiller et à assurer l'exécution des règlements concernant les transports sur les voies ferrées, les applications des tarifs, etc., dans l'intérêt des voyageurs et des commerçants. V. COMMISSAIRE, INTERIEUR, POLICE.

SUPER FLUMINA BABYLONIS, Premiers vers d'un des plus beaux psaumes de Hébreux, relatifs à la captivité de Babel. Ils ont été traduits en français par M. de La Harpe, nous avons versé des larmes au souvenir de Sion, etc.

SUPERPHOSPHATE s. m. (su-pér-fos-fa-te — du lat. *super*, au-dessus, et de *phosphate*). Technol. Phosphate acide de chaux, plus riche en phosphore que les phosphates naturels, et que l'on prépare industriellement comme engrais en traitant le phosphate tribasique par l'acide sulfurique. V. PHOSPHATE.

SUPPÉ (Franz DE), compositeur dalmate, né à Sebenico en 1850. Depuis 1876 il a composé un fait représenter plusieurs opéras : *Fatinitza*, trois actes (Vienne, 1876; Paris, 1879); *Boccaccio*, une de ses meilleures partitions, trois actes (Vienne, février 1879), *Censures et Intimités* (1874); et d'autres villes avec un grand succès; *le Diable sur terre* (Vienne, 1878); *Joseph Haydn* (Vienne, 1887). On lui doit aussi plusieurs compositions religieuses : un *Requiem*, des symphonies, des quatuors, des lieds devenus populaires : *O toi, mon Autriche*, et un *Tantum ergo*, qui est dans son genre un véritable chef-d'œuvre.

SUPPLÉMENTAIRE adj. — Géom. Se dit d'un côté lié à un autre, cône ayant même nombre, par la condition qu'à toute génératrice du premier correspond une génératrice du second qui lui est perpendiculaire.

SURCHARGE s. f. — Turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui se trouvent dans certaines conditions.

— Encycl. La surcharge a pour but d'égaliser les chances entre des chevaux qui sont de valeur inégale ou qui n'ont pas le même âge. Ainsi on impose une surcharge aux chevaux de 3 ans courant contre des chevaux de 4 ans, aux chevaux de 4 ans courant contre des chevaux de 3 ans, etc. On en impose aussi une, déterminée d'avance par le règlement, aux gagnants de certains prix et aux chevaux qui, après un certain nombre de victoires, luttent contre des chevaux n'ayant jamais gagné. Les juments et pouliches portent 1 kilogramme de moins que le poids indiqué pour les chevaux et poulains. Quand les chevaux ont gagné d'autres courses, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant. Les chevaux de 4 ans, qui ont gagné une course, ont une surcharge de 3 kilogrammes, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant.

SURETÉ, ETE, adj. — Fait au féminin SURETÉ, et non SURETÉ, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

SURETÉ s. f. — Encycl. Adm. Sûreté générale. La Sûreté générale, qui a pour mission de veiller à la sûreté de l'État et à la stricte exécution de toutes les mesures de police prescrites dans un intérêt général, est complètement distincte de la police de sûreté, ou, par abréviation, de la Sûreté, qui est particulièrement chargée d'assurer la sécurité des citoyens et de rechercher les criminels. Tandis que celle-ci relève de la préfecture de police et est dirigée par un chef nommé par le préfet, l'autre est placée sous l'autorité directe et immédiate du ministre de l'Intérieur. La police de sûreté se fait, dans un grand nombre de circonstances, l'auxiliaire de la magistrature, qu'elle aide dans la recherche des criminels; la Sûreté générale, au contraire, a, par-dessus tout, un caractère administratif.

La Sûreté générale forme, au ministère de l'Intérieur, une direction qui porte le titre de directeur de la Sûreté générale. Cette direction comprend 4 bureaux : Le 1^{er} bureau a dans ses attributions le personnel. Le 2^e bureau s'occupe des rapports avec l'administration judiciaire, en vue de l'exécution de la loi du 27 mai 1888, relative aux récidivités. C'est de ce bureau que ressortissent les interdictions de séjour; c'est lui qui traite les questions concernant les déserteurs français, la police des étrangers, etc. Le 3^e bureau relève la police administrative et la librairie. Dans la police administrative, il faut comprendre : le bureau de placement, les questions de mendicité, le vagabondage, les jeux de hasard, les loteries, etc. La police de la librairie assure le dépôt de tous les imprimés, la propriété intellectuelle des auteurs, etc., veille à la suppression des trefaçons, etc. Dans les attributions du 4^e bureau il convient de placer : les relations internationales et toutes les questions qui concernent la police générale des associations, sociétés de tir et de gymnastique, cercles, casinos, grèves, coalitions, réunions publiques, etc. Indépendamment des quatre chefs de bureau et du personnel de commis de tous grades placés sous leurs ordres, la direction de la Sûreté générale compte deux contrôleurs généraux, particulièrement chargés de veiller sur les agents extérieurs autres que ceux des départements.

SURM (en danois) ou **SOUND** (en anglais) s. m. Détroit resserré, chenal, passe, entre un continent et une île, ou faisant communiquer deux mers. En Europe, on peut citer le *Sund* entre le Danemark et la Suède, et dans l'Amérique du Nord (États-Unis), le *Long Island Sound*. Ce mot se retrouve dans *Sonde* (archipel et mer de la), et a pour étymologie le sanscrit *Sindhu* (mer et Indus), qui rappelle les *Sindh*, nom moderne hindou de l'Indus.

SUO TEMPORE (En son temps). Locution latine : *il faut que chaque chose se fasse suo TEMPORE*.

SUPERBINE s. m. (su-per-bi-ne — rad. *superba*, nom spécifique d'une plante du genre *Superba*, etc., veillée de la grande culture). Les agents de la Sûreté générale dans les départements sont : 1° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et dans certaines communes importantes; 2° les commissaires de police, qui exercent leurs fonctions dans les autres lieux de leur présence est rendue nécessaire, soit par le chiffre de la population, soit par la nature des industries dont elles sont le centre; 3° les commissaires spéciaux pour le maintien de l'ordre, attachés aux grandes gares frontières. Ces commissaires spéciaux ont une action absolument distincte de celle qu'exercent les commissaires de surveillance administrative, lesquels relèvent du ministère des Travaux publics, et ont plus particulièrement à surveiller et à assurer l'exécution des règlements concernant les transports sur les voies ferrées, les applications des tarifs, etc., dans l'intérêt des voyageurs et des commerçants. V. COMMISSAIRE, INTERIEUR, POLICE.

SUPER FLUMINA BABYLONIS, Premiers vers d'un des plus beaux psaumes de Hébreux, relatifs à la captivité de Babel. Ils ont été traduits en français par M. de La Harpe, nous avons versé des larmes au souvenir de Sion, etc.

SUPERPHOSPHATE s. m. (su-pér-fos-fa-te — du lat. *super*, au-dessus, et de *phosphate*). Technol. Phosphate acide de chaux, plus riche en phosphore que les phosphates naturels, et que l'on prépare industriellement comme engrais en traitant le phosphate tribasique par l'acide sulfurique. V. PHOSPHATE.

SUPPÉ (Franz DE), compositeur dalmate, né à Sebenico en 1850. Depuis 1876 il a composé un fait représenter plusieurs opéras : *Fatinitza*, trois actes (Vienne, 1876; Paris, 1879); *Boccaccio*, une de ses meilleures partitions, trois actes (Vienne, février 1879), *Censures et Intimités* (1874); et d'autres villes avec un grand succès; *le Diable sur terre* (Vienne, 1878); *Joseph Haydn* (Vienne, 1887). On lui doit aussi plusieurs compositions religieuses : un *Requiem*, des symphonies, des quatuors, des lieds devenus populaires : *O toi, mon Autriche*, et un *Tantum ergo*, qui est dans son genre un véritable chef-d'œuvre.

SUPPLÉMENTAIRE adj. — Géom. Se dit d'un côté lié à un autre, cône ayant même nombre, par la condition qu'à toute génératrice du premier correspond une génératrice du second qui lui est perpendiculaire.

SURCHARGE s. f. — Turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui se trouvent dans certaines conditions.

— Encycl. La surcharge a pour but d'égaliser les chances entre des chevaux qui sont de valeur inégale ou qui n'ont pas le même âge. Ainsi on impose une surcharge aux chevaux de 3 ans courant contre des chevaux de 4 ans, aux chevaux de 4 ans courant contre des chevaux de 3 ans, etc. On en impose aussi une, déterminée d'avance par le règlement, aux gagnants de certains prix et aux chevaux qui, après un certain nombre de victoires, luttent contre des chevaux n'ayant jamais gagné. Les juments et pouliches portent 1 kilogramme de moins que le poids indiqué pour les chevaux et poulains. Quand les chevaux ont gagné d'autres courses, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant. Les chevaux de 4 ans, qui ont gagné une course, ont une surcharge de 3 kilogrammes, cette surcharge est applicable aux chevaux ayant gagné après leur engagement, comme à ceux qui ont gagné auparavant.

SURETÉ, ETE, adj. — Fait au féminin SURETÉ, et non SURETÉ, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

SURETÉ s. f. — Encycl. Adm. Sûreté générale. La Sûreté générale, qui a pour mission de veiller à la sûreté de l'État et à la stricte exécution de toutes les mesures de police prescrites dans un intérêt général, est complètement distincte de la police de sûreté, ou, par abréviation, de la Sûreté, qui est particulièrement chargée d'assurer la sécurité des citoyens et de rechercher les criminels. Tandis que celle-ci relève de la préfecture de police et est dirigée par un chef nommé par le préfet, l'autre est placée sous l'autorité directe et immédiate du ministre de l'Intérieur. La police de sûreté se fait, dans un grand nombre de circonstances, l'auxiliaire de la magistrature, qu'elle aide dans la recherche des criminels; la Sûreté

immortels formant l'escorte particulière de Xerxès. Une inscription découverte dans la suite permit de se convaincre que la frise laissait partie du palais de Darius dont les murs à l'intérieur, avaient été commo-

— Mlle Dieulafoy, qui dirigeait les fouilles du côté opposé, a découvert aussi des marais aux traces anciennes. C'est le palier d'un escalier soigneusement dallé en brique émaillée, qui dessine des rosaces et des palmettes. La main courante de la rampe, en forme de créneaux, est décorée de motifs empruntés à une flore curieuse; on y voit de longues tiges formées de lous superposés, qui s'épanouissent en palmettes à la partie supérieure. Le revers intérieur de la rampe d'escalier offre un dessin fort original en larges volutes ioniques, qui reposent les unes sur les autres et se combinent symétriquement. D'im-

— SUSMENTIONNÉ, EE adj. — S'écrit ainsi, et non SUS-MENTIONNÉ, d'après le nouveau orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

— SUSNOMMÉ, EE adj. — S'écrit ainsi, et non SUS-NOMMÉ, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

SUSPENSION, s. f. — Thérap. Procédé thérapeutique consistant à alléger le poids du corps dans le but d'allonger et relâcher la colonne vertébrale ou pour exercer une traction sur la moelle épinière.

— Encycl. La suspension a été primitivement employée dans les déformations du rachis comme procédé orthopédique. Ce n'est que depuis peu de temps qu'on l'a essayée avec quelque succès dans le traitement de certaines maladies nerveuses, particulièrement l'ataxie locomotrice. C'est d'Odessa que cette méthode est revenue en France sous la forme nouvelle de pendaison; elle a été particulièrement étudiée et préconisée par M. Charcot et la Salpêtrière, et aujourd'hui elle est très répandue, grâce aux résultats relativement satisfaisants qu'elle produit. Le manuel opératoire est des plus simples: on se sert de l'appareil de suspension de M. Charcot, qui est d'Odessa, avec l'ataxie locomotrice. C'est d'Odessa que cette méthode est revenue en France sous la forme nouvelle de pendaison; elle a été particulièrement étudiée et préconisée par M. Charcot et la Salpêtrière, et aujourd'hui elle est très répandue, grâce aux résultats relativement satisfaisants qu'elle produit.

— SVEDELIUS (Guillaume-Erik), historien suédois, né à Köping le 5 mai 1816. Après avoir étudié à Upsal depuis 1831, il prit ses grades en 1839, devint chargé de cours de littérature à cette université en 1840 et professeur en 1850. De 1855 à 1862 il occupa la même chaire à Lund, puis revint comme professeur de science politique à Upsal. Il fut élu membre de l'Académie suédoise en 1864. M. Svedelius est surtout estimé pour son grand talent oratoire et ses dons originaux. Il a publié entre autres ouvrages: *Le Roi Gustave-Adolphe* (1847); *Marie Stuart et Elisabeth* (1872); *Petit Eclair* (1872, 2 vol.); *Etudes sur le droit public en Suède* (1875); *Le Droit public en Europe et en Amérique* (1876, 2 vol.).

— SVENDSEN (Jean-Séverin), violoniste et compositeur suédois, né à Christiania le 20 septembre 1840. Après avoir reçu les premières notions de musique de son père, professeur à Christiania, il alla en Allemagne, à Leipzig (1863-1867), où il fit des études très sérieuses. M. Svendsen a beaucoup voyagé. A plusieurs reprises il a été chargé de l'organisation de la direction de concerts tant dans son pays natal qu'à l'étranger (Leipzig, New-York, Rome). Il est venu également à Paris (1868-1869, 1879-1880). Il ne se fait plus entendre en public depuis une attaque de paralysie, survenue à la main, qui a détournée de la carrière de virtuose, mais qui ne l'empêche pas de jouer du violon ou de donner des leçons. M. Svendsen a composé beaucoup pour orchestre: *Rhapsodies norvégiques*, le *Caravale à Paris*, *Zorahyda*, légende pour laquelle, avec un luthier de ses amis, il tenta de construire un instrument nouveau, un *synphonie* de violon; plusieurs ouvertures, deux *symphonies*, deux marches (à Charles XV et Oscar II). Mais c'est surtout dans la musique de chambre (*quatuor*, op. 1 et 2; *trio*, op. 3; *quintette*, op. 5; etc.) qu'il a écrit le plus. On le montre tout son ingéniosité d'orchestrateur, tout son habileté à manier les cordes et à trouver des effets imprévus. M. Svendsen a peu composé pour le chant, il n'a guère abordé le théâtre. Ajoutons qu'il a rapporté de son voyage en Islande plusieurs arrangements de ballades islandaises qui ont été publiés. M. Svendsen et M. Grieg, son compatriote, sont actuellement ses représentants

SUSSULTOIRE adj. (su-sul-toi-re — du lat. sub, dessous; saltare, sauter). Se dit des mouvements saccadés qui se produisent dans les tremblements de terre. On dit aussi sussultatoire, mais c'est un barbarisme.

— SUPRA, s. m. pl. (sou-trâ — du mot indou sutra, fil, enchaînement). Les sutras, sorte de partie de livres sacrés de la religion védique; ils contiennent des instructions pour les offrandes publiques et domestiques, et des formules des lois divines et parfois des lois humaines. Chacun des livres sacrés, ou véda, renferme des sutras.

— SUTTER (David), écrivain et peintre suisse, né à Genève en 1811. — Il est mort en 1880. Parmi ses derniers ouvrages, il faut citer *l'Esthétique musicale* (1878, in-89).

— SVAN, opéra-comique en trois actes, livret de MM. Lockroy et Cormon, musique de M. Faladille, représenté à l'Opéra-Comique le 30 décembre 1878. Suzanne est une orpheline élevée chez des paysans dans une ignorance contre laquelle sa nature distinguée réagit au point de vouloir instruire à tout prix. Richard, jeune étudiant anglais, la rencontre et, sans en être autrement épris, consent à l'emmenner suivre les cours de l'université de Cambridge à la condition qu'elle prendra des habits d'homme et lui donnera un nom. Richard, jeune étudiant anglais, la rencontre et, sans en être autrement épris, consent à l'emmenner suivre les cours de l'université de Cambridge à la condition qu'elle prendra des habits d'homme et lui donnera un nom. Richard, jeune étudiant anglais, la rencontre et, sans en être autrement épris, consent à l'emmenner suivre les cours de l'université de Cambridge à la condition qu'elle prendra des habits d'homme et lui donnera un nom.

— SWAN (Joseph-Wilson), électricien anglais, né à Bristol le 2 décembre 1817. Membre du Parlement de l'Empire depuis 1871 et directeur des Archives de Prusse depuis 1875, il est devenu membre de l'Académie de Berlin, il a entrepris en 1878 la publication d'un vaste recueil de documents conservés aux archives de l'Etat. En outre, il a publié: *La Politique cléricale au XIX^e siècle* (1874), et *Petit Eclair* (1881, 3 vol.). Son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution* a été traduite en français par Mlle Marie Dosquet (1869-1888, 6 vol. in-89).

— SVBYL, pseudonyme de Jules Amigues.

— SYLVAIN SAINT-ETIENNE (Joseph), littérateur français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 17 février 1807. — Il est mort à Paris le mois d'octobre 1886. Il était secrétaire de la rédaction d'un journal spécial, le «*Journal aux curés*». Sa fin fut tragique. On faisait des réparations aux égouts de la rue Lafayette. Reentrant le soir à son domicile, il trouva le gaz allumé, et l'autour penché sur le feu, il se précipita et fut brûlé à mort. Ses obsèques eurent lieu le 20 novembre 1886. Ses œuvres sont: *Le Cybèle endormie*. Etendue le ventre contre terre, la tête appuyée sur le bras arqué, sans apprêt, dans une attitude d'insouciance, elle repose son corps lassé, au torse qui palpite, aux amples flammes fermes et serrées. Près de Cybèle, deux Sylvains se sont approchés dans un mouvement si trouvé qu'on se stonne point de les voir fournir le titre de l'ouvrage. «*Malgré cette appellation mythologique, dit M. Roger Marx, la tradition n'entre pour rien dans cette figure, bien moderne, au contraire, par le sentiment, par la souplesse du métier, par le frémissement de toutes les parties, par le sang riche et jeune qui circule sous la peau crépitante. Et ça est une idée ingénieuse, pour mieux caractériser la forme, d'étudier la nature dans l'inconscience du sommeil, qui accuse si fortement l'exubérance de la vie sensuelle.*»

— SYLVANE, s. m. (sil-va-ne — de *silvestre*, non spécifique d'un pin). Chim. Liquide incolore, homologue du furfurane, ayant pour formule C₁₀H₁₆O, contenu dans les produits de la distillation du bois de pin sylvestre, dont on l'isole par distillation fractionnée. Il bout vers 63°.

— SYLVES, s. f. pl. Litt. — Doit s'écrire ainsi, et non SYLVES, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

— SYLVESTER (James-Joseph), mathématicien anglais, né à Londres le 3 septembre 1814. Elevé dans la Royal Institution, à Liverpool, il fit ses études à Cambridge, enseigna la physique au collège de l'université de Londres, de 1837 à 1840, les mathématiques à l'université de Virginie, puis à l'Académie militaire de Woolwich (1855-1870), à l'université de Liverpool, à Baltimore; enfin, de 1870 à 1887, il enseigna la physique à l'université de Londres. Sa réputation de ce savant est fondée sur ses travaux parus dans les «*Transactions*» de la Société royale, dans le «*Journal de Crelle*», dans le «*Magasin philosophique*» de Londres et l'*Edinbourg*, les «*Comptes rendus*» de l'Institut de France, le «*Journal des mathématiques*», recueil américain. En décembre

les plus remarquables de l'art musical des pays scandinaves.

— SVERDRUP (Jean), homme d'Etat norvégien, né à Jarlsberg en 1816. Après avoir fait son droit, il débuta au barreau en 1841, et fut élu en 1851 député de Laurvig au Storting, comme candidat du parti radical, core plus estimé pour ses qualités littéraires et laborieuses, il fit ses premières armes sous la direction ou plutôt sous le patronage d'Ueland, qui était alors le chef de l'opposition, mais il ne tarda pas à se créer une situation parlementaire considérable; aussi remplaça-t-il Ueland à la tête du parti libéral qu'il déposa la proposition de loi qui devait établir sa renommée et servir de base à sa fortune politique. Cette proposition portait que les ministres auraient accès aux séances du Storting, et prendraient part aux délibérations, sauf le cas des séances secrètes. La majorité lui donna raison, et le gouvernement ayant refusé sa sanction, une adresse de défiance fut votée contre le cabinet. Tel fut le début de la campagne menée par le Parlement norvégien contre le gouvernement et qui aboutit d'abord à la mise en accusation du ministre norvégien et à sa condamnation (1884), puis à l'arrivée de M. Sverdrup aux affaires (juin 1884). M. Sverdrup fut président du conseil, l'ancien chef de l'opposition fut peu à peu abandonné une partie de son programme. Les radicaux l'accusèrent bientôt de trahir la cause démocratique et d'avoir renoncé à la révision, à l'initiative du jury, à la liberté de conscience, etc. Peu à peu M. Sverdrup devint le protégé du parti conservateur, qui obtint le Parlement radical, et fut nommé ministre le 1887. Il se maintint néanmoins tant bien que mal au pouvoir pendant encore dix-huit mois; mais, le 2 juillet 1889, il dut se retirer devant l'impossibilité de constituer une majorité gouvernementale.

— SWINBURNE (Charles-Algeron), poète anglais, né à Londres en 1835. — Depuis 1874 il a publié en prose: *George Chapman*, essai critique (1875); *Remarques d'un républicain anglais sur la croisade des croisés* (1878); *Notre sainte Charlotte Brontë* (1877); *Etude sur Shakespeare* (1879); *Etudes sur la chanson* (1880). Ses nouvelles œuvres poétiques comprennent: *Chants de deux nations* (1875); *Erechthe*, tragédie (1876); *Poèmes et Ballades*, 2e série (1878); *Tristram de Lyonesse*, épopée (1882); *Contes de royaume* (1883); etc. M. Swinburne a traduit en anglais des poèmes de Villon. C'est un des poètes les plus remarquables de l'Angleterre contemporaine.

— SWINTON (William), écrivain américain, né en 1834. Rédacteur au «*Times*» de New-York, il a écrit l'histoire de la guerre civile en France, et a été directeur du journal, puis obtint la chaire de littérature anglaise à l'université de San-Francisco. Outre des ouvrages classiques sur la grammaire, la géographie, on lui doit: *Campagnes de l'armée de la Pologne* (1866); *The decisive battles of the era* (1867); *Rambles among words* (1877); petit écrit très intéressant.

— SYBEL (Henri Bér), historien allemand, né à Dusseldorf le 2 décembre 1817. Membre du Parlement de l'Empire depuis 1871 et directeur des Archives de Prusse depuis 1875, il est devenu membre de l'Académie de Berlin, il a entrepris en 1878 la publication d'un vaste recueil de documents conservés aux archives de l'Etat. En outre, il a publié: *La Politique cléricale au XIX^e siècle* (1874), et *Petit Eclair* (1881, 3 vol.). Son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution* a été traduite en français par Mlle Marie Dosquet (1869-1888, 6 vol. in-89).

— SYBIL, pseudonyme de Jules Amigues.

— SYLVAIN SAINT-ETIENNE (Joseph), littérateur français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 17 février 1807. — Il est mort à Paris le mois d'octobre 1886. Il était secrétaire de la rédaction d'un journal spécial, le «*Journal aux curés*». Sa fin fut tragique. On faisait des réparations aux égouts de la rue Lafayette. Reentrant le soir à son domicile, il trouva le gaz allumé, et l'autour penché sur le feu, il se précipita et fut brûlé à mort. Ses obsèques eurent lieu le 20 novembre 1886. Ses œuvres sont: *Le Cybèle endormie*. Etendue le ventre contre terre, la tête appuyée sur le bras arqué, sans apprêt, dans une attitude d'insouciance, elle repose son corps lassé, au torse qui palpite, aux amples flammes fermes et serrées. Près de Cybèle, deux Sylvains se sont approchés dans un mouvement si trouvé qu'on se stonne point de les voir fournir le titre de l'ouvrage. «*Malgré cette appellation mythologique, dit M. Roger Marx, la tradition n'entre pour rien dans cette figure, bien moderne, au contraire, par le sentiment, par la souplesse du métier, par le frémissement de toutes les parties, par le sang riche et jeune qui circule sous la peau crépitante. Et ça est une idée ingénieuse, pour mieux caractériser la forme, d'étudier la nature dans l'inconscience du sommeil, qui accuse si fortement l'exubérance de la vie sensuelle.*»

— SYLVANE, s. m. (sil-va-ne — de *silvestre*, non spécifique d'un pin). Chim. Liquide incolore, homologue du furfurane, ayant pour formule C₁₀H₁₆O, contenu dans les produits de la distillation du bois de pin sylvestre, dont on l'isole par distillation fractionnée. Il bout vers 63°.

— SYLVES, s. f. pl. Litt. — Doit s'écrire ainsi, et non SYLVES, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

— SYLVESTER (James-Joseph), mathématicien anglais, né à Londres le 3 septembre 1814. Elevé dans la Royal Institution, à Liverpool, il fit ses études à Cambridge, enseigna la physique au collège de l'université de Londres, de 1837 à 1840, les mathématiques à l'université de Virginie, puis à l'Académie militaire de Woolwich (1855-1870), à l'université de Liverpool, à Baltimore; enfin, de 1870 à 1887, il enseigna la physique à l'université de Londres. Sa réputation de ce savant est fondée sur ses travaux parus dans les «*Transactions*» de la Société royale, dans le «*Journal de Crelle*», dans le «*Magasin philosophique*» de Londres et l'*Edinbourg*, les «*Comptes rendus*» de l'Institut de France, le «*Journal des mathématiques*», recueil américain. En décembre

SWIETOCZKOWSKI (Alexandre), écrivain polonais, né en 1849. Reçu docteur de l'université de Leipzig avec un *Essai pour expliquer l'origine de la morale* (1876), il a écrit ensuite en polonais: *Pensées d'un penseur*, *Sur la mesure des ressources de l'algèbre*. Dans un écrit: *L'avis de vers*, enfin, il a exposé une théorie de la versification.

— SYLVESTER (Joseph-Nob), peintre français, né à Brest (Finistère) le 24 juin 1847. En 1870 il envoya à l'École des Beaux-Arts une copie d'une grande fresque de Signorelli. Depuis lors, cet artiste a exposé: portrait de Mlle E. Letellier (1880); portraits de *Paul et Marie* — *Boudis repoussés* (1881); *le Gaulois Ducar décapité le général romain Flamininus à la bataille de Thyramène* (1882); portraits de M. et de Mme L. (1883); *Trencavel* (1884); *Portrait de fille* et portrait de M. L. (1885); *le Christ* et portrait de Mme G. (1886); *la Vigne* (1887); *Portrait et la Grotte sépulcraire* (1888); *Episodes des révoltes communales dans le Languedoc au XII^e siècle* (1889).

— SYLVESTRE, s. m. (sil-vestrè-ne — du *silvestre*, non spécifique d'un pin). Chim. Hydrocarbure du groupe des terpènes C₁₉H₃₄ extrait du pin sylvestre de Suède; il est liquide, incolore, doué de l'odeur de pin, de menthe; il bout à 175°; on l'obtient par distillation fractionnée, de l'essence de pin sylvestre, après avoir traité celui-ci par la potasse.

— SYMBOISE, s. f. (sain-krô-zo — du gr. sym, avec; bios, vie). Biol. Vie commune de deux organismes différents: dans le règne végétal, la SYMBOISE est l'algue avec d'autres plantes chlorophyllées est bien connue. (Rev. scient.)

— Encycl. On sait depuis longtemps que les algues peuvent vivre associées à d'autres plantes chlorophyllées, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là. M. K. Brandt a communiqué en 1858, à l'Académie de Berlin, des recherches où il résulte que certaines algues vivent aussi en association avec divers animaux infusoires, hydres, vers. Dans d'autres cas, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là. M. K. Brandt a communiqué en 1858, à l'Académie de Berlin, des recherches où il résulte que certaines algues vivent aussi en association avec divers animaux infusoires, hydres, vers. Dans d'autres cas, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là.

— SYMONDS (John-Addington), poète et historien anglais. Il vécut longtemps en Italie, puis à Davos, canton des Grisons. Son premier ouvrage fut un poème: *Escorial*. Dès 1872 il avait conçu le plan d'une histoire de la Renaissance en Italie; il ne le mit à exécution que de 1875 à 1881. Cet important ouvrage, intitulé: *The Renaissance in Italy*, se compose de cinq volumes, dont les trois premiers traitent des beaux-arts, les deux autres de la littérature. On lui doit encore les ouvrages suivants: *Studies in Italy and Greece* (2 vol.); *Sketches in Italy and Greece* (1874); *Sketches and studies in Italy* (Introduction to the study of Dante, *vers* de Michelangelo, *vers* de Tommaso Campanella (1878); *New and Old* (1880).

— SYMONE, s. f. (si-mo-nè — du gr. sym, avec; dolere, souffrir). Physiol. Douleur sympathique, répercussion douloureuse à distance d'une douleur vraie.

— Encycl. La *symonie* est l'acte par lequel un individu se livre à un acte de prostitution sensuelle douloureuse, dont l'une, naissant de la suite et à l'occasion de l'autre, se fait sentir dans un endroit sans que l'autre soit le moins éloigné de celui d'où vient le premier. Les douleurs sympathiques sont ascendantes, descendantes ou tourmentées par rapport au siège de la douleur; elles sont attribuées à une action de voisinage dans les centres cérébraux sensitifs. On les rencontre rarement chez les sujets sains; elles sont surtout fréquentes chez les névropathes, notamment si facilement se propagent et s'exagèrent de véritables manifestations pathologiques.

— SYNTANTRÈNE, s. m. (si-nan-trè-ne — du gr. syn, avec, et de *anthracène*). Chim. Hydrocarbure aromatique qui accompagne l'anthracène du goudron.

— Encycl. Le *syntantrène* (C₁₅H₁₀) a été trouvé dans l'anthracène anglais brut. Pour le séparer, on éprouva l'anthracène anglais brut, débarrassé par l'éther acétique, puis par l'alcool porté à 187° et enfin par le benzène et le zinc froid, qui dissout le syntantrène et dans laquelle on le fait cristalliser. C'est un solide en lamelles jaunâtres, fusible vers 190°.

1885 le exposa, dans son cours de l'université d'Oxford, la théorie des réciprocités, qu'il avait récemment découverte et qui, selon les initiés, a augmenté dans une notable mesure les ressources de l'algèbre. Dans un écrit: *L'avis de vers*, enfin, il a exposé une théorie de la versification.

— SYLVESTER (Joseph-Nob), peintre français, né à Brest (Finistère) le 24 juin 1847. En 1870 il envoya à l'École des Beaux-Arts une copie d'une grande fresque de Signorelli. Depuis lors, cet artiste a exposé: portrait de Mlle E. Letellier (1880); portraits de *Paul et Marie* — *Boudis repoussés* (1881); *le Gaulois Ducar décapité le général romain Flamininus à la bataille de Thyramène* (1882); portraits de M. et de Mme L. (1883); *Trencavel* (1884); *Portrait de fille* et portrait de M. L. (1885); *le Christ* et portrait de Mme G. (1886); *la Vigne* (1887); *Portrait et la Grotte sépulcraire* (1888); *Episodes des révoltes communales dans le Languedoc au XII^e siècle* (1889).

— SYLVESTRE, s. m. (sil-vestrè-ne — du *silvestre*, non spécifique d'un pin). Chim. Hydrocarbure du groupe des terpènes C₁₉H₃₄ extrait du pin sylvestre de Suède; il est liquide, incolore, doué de l'odeur de pin, de menthe; il bout à 175°; on l'obtient par distillation fractionnée, de l'essence de pin sylvestre, après avoir traité celui-ci par la potasse.

— SYMBOISE, s. f. (sain-krô-zo — du gr. sym, avec; bios, vie). Biol. Vie commune de deux organismes différents: dans le règne végétal, la SYMBOISE est l'algue avec d'autres plantes chlorophyllées est bien connue. (Rev. scient.)

— Encycl. On sait depuis longtemps que les algues peuvent vivre associées à d'autres plantes chlorophyllées, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là. M. K. Brandt a communiqué en 1858, à l'Académie de Berlin, des recherches où il résulte que certaines algues vivent aussi en association avec divers animaux infusoires, hydres, vers. Dans d'autres cas, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là.

— SYMONDS (John-Addington), poète et historien anglais. Il vécut longtemps en Italie, puis à Davos, canton des Grisons. Son premier ouvrage fut un poème: *Escorial*. Dès 1872 il avait conçu le plan d'une histoire de la Renaissance en Italie; il ne le mit à exécution que de 1875 à 1881. Cet important ouvrage, intitulé: *The Renaissance in Italy*, se compose de cinq volumes, dont les trois premiers traitent des beaux-arts, les deux autres de la littérature. On lui doit encore les ouvrages suivants: *Studies in Italy and Greece* (2 vol.); *Sketches in Italy and Greece* (1874); *Sketches and studies in Italy* (Introduction to the study of Dante, *vers* de Michelangelo, *vers* de Tommaso Campanella (1878); *New and Old* (1880).

— SYMONE, s. f. (si-mo-nè — du gr. sym, avec; dolere, souffrir). Physiol. Douleur sympathique, répercussion douloureuse à distance d'une douleur vraie.

— Encycl. La *symonie* est l'acte par lequel un individu se livre à un acte de prostitution sensuelle douloureuse, dont l'une, naissant de la suite et à l'occasion de l'autre, se fait sentir dans un endroit sans que l'autre soit le moins éloigné de celui d'où vient le premier. Les douleurs sympathiques sont ascendantes, descendantes ou tourmentées par rapport au siège de la douleur; elles sont attribuées à une action de voisinage dans les centres cérébraux sensitifs. On les rencontre rarement chez les sujets sains; elles sont surtout fréquentes chez les névropathes, notamment si facilement se propagent et s'exagèrent de véritables manifestations pathologiques.

— SYNTANTRÈNE, s. m. (si-nan-trè-ne — du gr. syn, avec, et de *anthracène*). Chim. Hydrocarbure aromatique qui accompagne l'anthracène du goudron.

— Encycl. Le *syntantrène* (C₁₅H₁₀) a été trouvé dans l'anthracène anglais brut. Pour le séparer, on éprouva l'anthracène anglais brut, débarrassé par l'éther acétique, puis par l'alcool porté à 187° et enfin par le benzène et le zinc froid, qui dissout le syntantrène et dans laquelle on le fait cristalliser. C'est un solide en lamelles jaunâtres, fusible vers 190°.

1885 le exposa, dans son cours de l'université d'Oxford, la théorie des réciprocités, qu'il avait récemment découverte et qui, selon les initiés, a augmenté dans une notable mesure les ressources de l'algèbre. Dans un écrit: *L'avis de vers*, enfin, il a exposé une théorie de la versification.

— SYLVESTER (Joseph-Nob), peintre français, né à Brest (Finistère) le 24 juin 1847. En 1870 il envoya à l'École des Beaux-Arts une copie d'une grande fresque de Signorelli. Depuis lors, cet artiste a exposé: portrait de Mlle E. Letellier (1880); portraits de *Paul et Marie* — *Boudis repoussés* (1881); *le Gaulois Ducar décapité le général romain Flamininus à la bataille de Thyramène* (1882); portraits de M. et de Mme L. (1883); *Trencavel* (1884); *Portrait de fille* et portrait de M. L. (1885); *le Christ* et portrait de Mme G. (1886); *la Vigne* (1887); *Portrait et la Grotte sépulcraire* (1888); *Episodes des révoltes communales dans le Languedoc au XII^e siècle* (1889).

— SYLVESTRE, s. m. (sil-vestrè-ne — du *silvestre*, non spécifique d'un pin). Chim. Hydrocarbure du groupe des terpènes C₁₉H₃₄ extrait du pin sylvestre de Suède; il est liquide, incolore, doué de l'odeur de pin, de menthe; il bout à 175°; on l'obtient par distillation fractionnée, de l'essence de pin sylvestre, après avoir traité celui-ci par la potasse.

— SYMBOISE, s. f. (sain-krô-zo — du gr. sym, avec; bios, vie). Biol. Vie commune de deux organismes différents: dans le règne végétal, la SYMBOISE est l'algue avec d'autres plantes chlorophyllées est bien connue. (Rev. scient.)

— Encycl. On sait depuis longtemps que les algues peuvent vivre associées à d'autres plantes chlorophyllées, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là. M. K. Brandt a communiqué en 1858, à l'Académie de Berlin, des recherches où il résulte que certaines algues vivent aussi en association avec divers animaux infusoires, hydres, vers. Dans d'autres cas, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là.

— SYMONDS (John-Addington), poète et historien anglais. Il vécut longtemps en Italie, puis à Davos, canton des Grisons. Son premier ouvrage fut un poème: *Escorial*. Dès 1872 il avait conçu le plan d'une histoire de la Renaissance en Italie; il ne le mit à exécution que de 1875 à 1881. Cet important ouvrage, intitulé: *The Renaissance in Italy*, se compose de cinq volumes, dont les trois premiers traitent des beaux-arts, les deux autres de la littérature. On lui doit encore les ouvrages suivants: *Studies in Italy and Greece* (2 vol.); *Sketches in Italy and Greece* (1874); *Sketches and studies in Italy* (Introduction to the study of Dante, *vers* de Michelangelo, *vers* de Tommaso Campanella (1878); *New and Old* (1880).

— SYMONE, s. f. (si-mo-nè — du gr. sym, avec; dolere, souffrir). Physiol. Douleur sympathique, répercussion douloureuse à distance d'une douleur vraie.

— Encycl. La *symonie* est l'acte par lequel un individu se livre à un acte de prostitution sensuelle douloureuse, dont l'une, naissant de la suite et à l'occasion de l'autre, se fait sentir dans un endroit sans que l'autre soit le moins éloigné de celui d'où vient le premier. Les douleurs sympathiques sont ascendantes, descendantes ou tourmentées par rapport au siège de la douleur; elles sont attribuées à une action de voisinage dans les centres cérébraux sensitifs. On les rencontre rarement chez les sujets sains; elles sont surtout fréquentes chez les névropathes, notamment si facilement se propagent et s'exagèrent de véritables manifestations pathologiques.

— SYNTANTRÈNE, s. m. (si-nan-trè-ne — du gr. syn, avec, et de *anthracène*). Chim. Hydrocarbure aromatique qui accompagne l'anthracène du goudron.

— Encycl. Le *syntantrène* (C₁₅H₁₀) a été trouvé dans l'anthracène anglais brut. Pour le séparer, on éprouva l'anthracène anglais brut, débarrassé par l'éther acétique, puis par l'alcool porté à 187° et enfin par le benzène et le zinc froid, qui dissout le syntantrène et dans laquelle on le fait cristalliser. C'est un solide en lamelles jaunâtres, fusible vers 190°.

— Encycl. Le *syntantrène* (C₁₅H₁₀) a été trouvé dans l'anthracène anglais brut. Pour le séparer, on éprouva l'anthracène anglais brut, débarrassé par l'éther acétique, puis par l'alcool porté à 187° et enfin par le benzène et le zinc froid, qui dissout le syntantrène et dans laquelle on le fait cristalliser. C'est un solide en lamelles jaunâtres, fusible vers 190°.

1885 le exposa, dans son cours de l'université d'Oxford, la théorie des réciprocités, qu'il avait récemment découverte et qui, selon les initiés, a augmenté dans une notable mesure les ressources de l'algèbre. Dans un écrit: *L'avis de vers*, enfin, il a exposé une théorie de la versification.

— SYLVESTER (Joseph-Nob), peintre français, né à Brest (Finistère) le 24 juin 1847. En 1870 il envoya à l'École des Beaux-Arts une copie d'une grande fresque de Signorelli. Depuis lors, cet artiste a exposé: portrait de Mlle E. Letellier (1880); portraits de *Paul et Marie* — *Boudis repoussés* (1881); *le Gaulois Ducar décapité le général romain Flamininus à la bataille de Thyramène* (1882); portraits de M. et de Mme L. (1883); *Trencavel* (1884); *Portrait de fille* et portrait de M. L. (1885); *le Christ* et portrait de Mme G. (1886); *la Vigne* (1887); *Portrait et la Grotte sépulcraire* (1888); *Episodes des révoltes communales dans le Languedoc au XII^e siècle* (1889).

— SYLVESTRE, s. m. (sil-vestrè-ne — du *silvestre*, non spécifique d'un pin). Chim. Hydrocarbure du groupe des terpènes C₁₉H₃₄ extrait du pin sylvestre de Suède; il est liquide, incolore, doué de l'odeur de pin, de menthe; il bout à 175°; on l'obtient par distillation fractionnée, de l'essence de pin sylvestre, après avoir traité celui-ci par la potasse.

— SYMBOISE, s. f. (sain-krô-zo — du gr. sym, avec; bios, vie). Biol. Vie commune de deux organismes différents: dans le règne végétal, la SYMBOISE est l'algue avec d'autres plantes chlorophyllées est bien connue. (Rev. scient.)

— Encycl. On sait depuis longtemps que les algues peuvent vivre associées à d'autres plantes chlorophyllées, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là. M. K. Brandt a communiqué en 1858, à l'Académie de Berlin, des recherches où il résulte que certaines algues vivent aussi en association avec divers animaux infusoires, hydres, vers. Dans d'autres cas, on admet aussi qu'un lichen n'est autre chose que l'association d'une algue et d'un champignon, celui-ci vivant en parasite sur celle-là.

— SYMONDS (John-Addington), poète et historien anglais. Il vécut longtemps en Italie, puis à Davos, canton des Grisons. Son premier ouvrage fut un poème: *Escorial*. Dès 1872 il avait conçu le plan d'une histoire de la Renaissance en Italie; il ne le mit à exécution que de 1875 à 1881. Cet important ouvrage, intitulé: *The Renaissance in Italy*, se compose de cinq volumes, dont les trois